

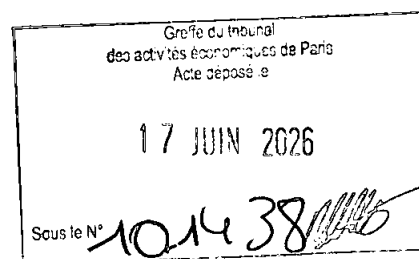
Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/06/2026 - 101438 - 2011 B 01739 - 529 893 042 - AB BRANDING DEVELOPMENT

AB BRANDING DEVELOPMENT

SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS



PROJET DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide :

- De distribuer une somme de **250.000 €**, soit 500 € par action :
 - par affectation du bénéfice net comptable, soit **140.236,89 €**.
 - par prélèvement sur le compte « Report à nouveau » de la somme de **109.763,11 €**

Comme le compte « Report à nouveau » s'élevait à **256.811,63 €**.

Après affectation, le compte « Report à nouveau » restera bénéficiaire d'une somme de **147.048,52 €**.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	
31 Décembre 2021	0,00 €	0,00 €	
31 Décembre 2022	250.000,00 €	..500,00 €	
31 Décembre 2023	50.000,00 €	100,00 €	

Pour AB HOLDING COMPAGNY, Président
Arnaud BRUYLLON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Arnaud Bruyllon', written over the printed name.

AB BRANDING DEVELOPMENT

SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide :

- De distribuer une somme de **250.000 €**, soit 500 € par action :
 - par affectation du bénéfice net comptable, soit **140.236,89 €**.
 - par prélèvement sur le compte « Report à nouveau » de la somme de **109.763,11 €**

Comme le compte « Report à nouveau » s'élevait à **256.811,63 €**.

Après affectation, le compte « Report à nouveau » restera bénéficiaire d'une somme de **147.048,52 €**.

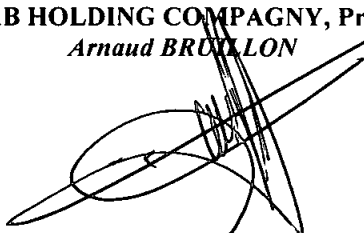
Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	
31 Décembre 2021	0,00 €	0,00 €	
31 Décembre 2022	250.000,00 €	..500,00 €	
31 Décembre 2023	50.000,00 €	100,00 €	

Cette résolution est adoptée.

Paris, le 26 juin 2025

Pour AB HOLDING COMPAGNY, Président
Arnaud BRUILLON



AB BRANDING DEVELOPMENT

SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Chère Actionnaire,

Conformément à la Loi et aux règlements, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le capital de la société n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes à celles des autres sociétés du groupe.

I - PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2024

Notre activité de vente de biens pour la personne a continué à être impactée par la hausse des prix et de l'inflation. Cette situation avait amené certains franchisés à cesser leur activité, ou à vendre leur entreprise et/ou à prendre leur retraite lors de l'exercice précédent.

Cette situation n'a pas permis de créer de nouvelles franchises en FRANCE.

La franchise MSW située à Saint-Denis de la Réunion est passé en contrat de commission affiliation à compter du 10 juillet 2024.

II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024

Notre chiffre d'affaires est de ce fait passé de 1.862.734 € en 2023, à 1.547.111 € en 2024, soit une baisse de 16,94 %.

Il convient de préciser que le chiffre d'affaires à l'exportation a augmenté passant de 330.335 € en 2023 à 419.930 € en 2024.

Le chiffre d'affaires de la société se décompose de la façon suivante :

- 1.072.335 € de ventes de marchandises en France et 402.537 à l'exportation en 2024.
- 54.846 € de services en France et de 17.393 € à l'exportation en 2024.

Ce chiffre d'affaires est complété par d'autres produits à hauteur de 138.209 € (dont 611 € de reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges, et de 137.598 € d'autres produits) contre 216.637 € en 2023.

Ceci nous permet d'avoir un montant global des produits d'exploitation en 2024 de 1.685.319 € contre 2.079.371 € en 2023, soit une baisse de 18,95 %.

Parallèlement le total des charges d'exploitation a atteint la somme de 1.493.484 € contre 1.962.556 € lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 23.90 %.

En effet :

- Le poste « achats de marchandises » est passé de 1.429.044 € en 2023 à 1.182.580 € soit une baisse de 17,25 %.
- Le poste « variation de stock » s'élève à - 105.474 € en 2024.
- Le poste « autres achats et charges externes » est passé de 332.228 € en 2023 à 186.982 € soit une baisse de 43,72 %.
- Le poste « salaires » est passé de 162.721 € en 2023 à 144.373 € soit une baisse de 11,28 %.
- Le poste « charges sociales » est passés de 56.525 € en 2023 à 47.834 € soit une baisse de 15,38 %.
- Le poste « impôts et taxes » est passé de 3.876 € en 2023 à 3.165 € soit une baisse de 18,35 %.
- Le poste des dotations aux amortissements et dépréciations représente un montant de 156 € en 2024 contre 160 € en 2023, soit une baisse de 2,22 %.
- Le poste « autres charges » n'a atteint que la somme de 33.867 € en 2024 contre 51.869 € en 2023, soit une baisse de 34,71 %.

Tout ceci abouti à un bénéfice d'exploitation de 191.835 € en 2024 contre 116.815 € en 2023, soit une hausse de 64,22%.

En 2024 nous avons obtenu des produits financiers à hauteur de 373 €, alors que nous en avons eu 4.417 € en 2023.

Les charges financières en 2024 n'a atteint que 5.226 € contre 13.126 € en 2023 soit une baisse de 60,18 %

Ainsi le résultat financier en 2024 se solde par une perte financière limitée à 4.853 € contre une perte de 8.709 € en 2023.

Le résultat exceptionnel est nul en 2024 comme en 2023.

Malgré l'imputation de l'impôt sur les bénéfices de 46.745 € en 2024 contre 27.027 € en 2023, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 140.237 € contre 81.079 € en 2023, soit une hausse de 72,96 %.

III - PRESENTATION DU BILAN DE L'EXERCICE 2024

Des acquisitions d'immobilisations corporelles pour 880,00 €, et aucune diminution corporelle en 2024.

Aucune acquisition et diminution en immobilisations financières et incorporelles n'a été réalisée en 2024, comme en 2023.

Au 31 Décembre 2024 l'actif net circulant s'établit à 688.290 €, comprenant :

- des marchandises pour 179.340 € au lieu de 73.867 €, soit +142,79 %
- des créances clients pour 172.944 € au lieu de 255.430 €, soit – 32,29 %
- d'autres créances pour 9.803 € au lieu de 60.240 € soit – 83,73 %
- des disponibilités pour 326.203 € au lieu de 73.867 €, soit + 67,54 %

Les dettes s'élèvent à 264.465 €, et le total du bilan à 689.014 €.

Suivant les dispositions de l'article D 441-6 du code de commerce voici la décomposition à la clôture de l'exercice social du solde des dettes à l'égard des fournisseurs d'un montant global de 145.221 € et des créances des clients de 172.944 € par date d'échéance au 31/12/2024.

Article D.441-II : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
(A) Tranches de retard de paiement						
	0 Jour		De 1 à 30 jours		>30 jours	
					TOTAL TTC	
Nombre cumulé de factures concernées						
Montant cumulé des factures concernées	145.221,25		0,00		0,00	145.221,25
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement						

Article D.441-II : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
(A) Tranches de retard de paiement							
	0 Jour		De 1 à 30 jours		>30 jours		TOTAL TTC
Nombre cumulé de factures concernées							
Montant cumulé des factures concernées	146.709,17		22.966,20		3.268,44		172.943,81
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année							
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées							
Nombre des factures exclues							
Montant total des factures Exclues							
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)							
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement							

IV - AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice clos le 31 décembre 2024 se soldant par un bénéfice net comptable de **140.237 €**, je vous propose :

- De distribuer une somme de **250.000 €**, soit 500 € par action :
 - par affectation du bénéfice net comptable, soit **140.236,89 €**.
 - par prélèvement sur le compte « Report à nouveau » de la somme de **109.763,11 €**

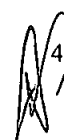
Comme le compte « Report à nouveau » s'élevait à **256.811,63 €**.

Après affectation, le compte « Report à nouveau » restera bénéficiaire d'une somme de **147.048,52 €**.

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	
31 Décembre 2021	0,00 €	0,00 €	
31 Décembre 2022	250.000,00 €	..500,00 €	
31 Décembre 2023	50.000,00 €	100,00 €	

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, l'Actionnaire unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code d'un montant global de 0 € qui ont donné lieu à une imposition de 0 € (au taux d'impôt sur les sociétés de 25%).

 4

V - PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2025

Nous allons tenter de relancer les ouvertures de franchises tant en France qu'à l'étranger, afin de nous permettre d'augmenter notre chiffre d'affaires.

VI - DISPOSITIONS DIVERSES

Je vous précise :

- qu'il n'existe aucune participation des salariés au capital social.
- qu'il n'existe pas de plan d'épargne entreprise, ni de fonds de commun de placement d'entreprise.
- qu'il n'existe pas de dépenses somptuaires.
- qu'il n'existe pas de frais de recherche et de développement.
- que notre société n'a pris, aucune participation dans une société ayant son siège social sur le territoire français dans les conditions visées à l'article L 233-6 du Code de Commerce.

- que les honoraires de notre Commissaire aux Comptes se sont élevés en 2024 à 5.600,00 € hors taxe.

Les résolutions que nous soumettons à votre approbation reflètent nos propositions.

J'espère qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien en conséquence donner quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Je vous prie de croire, Chère Actionnaire, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Paris, le 6 juin 2025

Pour AB HOLDING COMPAGNY, *Président*

Arnaud BRILLON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud BRILLON', with a large, stylized flourish extending from the bottom right.

AB BRANDING DEVELOPMENT

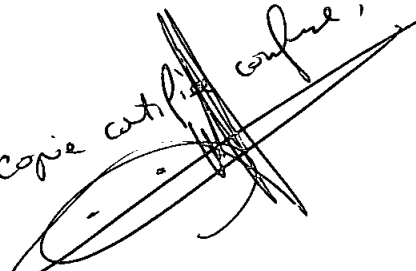
SAS au capital de 25 000 €

Inscrite au RCS PARIS B 529 893 042

Siege : 22, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

COMPTES 2024

copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The signature is slanted and appears to be 'J. P. L.'. The stamp is a circle with some internal lines, possibly a company seal or a certification mark.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	9 000	9 000			
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	16 077	15 353	724	724	
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
Total II		25 077	24 353	724	724	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	179 340		179 340	73 867	105 474 142. 79
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	172 944		172 944	255 429	82 485- 32. 29-
	Autres créances	9 803		9 803	60 240	50 437- 83. 73-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	326 203		326 203	194 701	131 502 67. 54
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	688 290		688 290	584 237	104 053 17. 81
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		713 367	24 353	689 014	584 237	104 777 17. 93

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	25 000	25 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 500	2 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	256 812	225 732	31 079	13. 77
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	140 237	81 079	59 158	72. 96
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	424 549	334 312	90 237	26. 99
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	123	150	27-	17. 83-
	Emprunts et dettes financières diverses	28 653	22 543	6 110	27. 10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 221	130 418	14 804	11. 35
	Dettes fiscales et sociales	41 891	47 970	6 079-	12. 67-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	48 577	48 844	267-	0. 55-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	264 465	249 925	14 540	5. 82
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	689 014	584 237	104 777	17. 93
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		235 812	227 382		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 072 335	402 537	1 474 872	1 711 312	236 441-	13. 82-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	54 846	17 393	72 239	151 421	79 183-	52. 29-
Chiffre d'affaires NET	1 127 181	419 930	1 547 111	1 862 734	315 623-	16. 94-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				5 333	5 333-	100. 00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			611	37	574	NS
Autres produits			137 598	211 267	73 669-	34. 87-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 685 319	2 079 371	394 052-	18. 95-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 182 580	1 429 044	246 464-	17. 25-
Variation de stock (marchandises)			105 474-	73 867-	31 607-	42. 79-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			186 982	332 228	145 246-	43. 72-
Impôts, taxes et versements assimilés			3 165	3 876	711-	18. 35-
Salaires et traitements			144 373	162 721	18 347-	11. 28-
Charges sociales			47 834	56 525	8 691-	15. 38-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			156	160	4-	2. 22-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			33 867	51 869	18 002-	34. 71-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 493 484	1 962 556	469 072-	23. 90-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			191 835	116 815	75 020	64. 22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	373	4 417	4 044-	91. 56-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	373	4 417	4 044-	91. 56-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 226	13 126	7 900-	60. 18-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 226	13 126	7 900-	60. 18-
2. Résultat financier (V-VI)	4 853-	8 709-	3 856	44. 27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	186 982	108 106	78 876	72. 96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	46 745	27 027	19 718	72. 96
Total des produits (I+III+V+VII)	1 685 692	2 083 788	398 096-	19. 10-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 545 455	2 002 709	457 254-	22. 83-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	140 237	81 079	59 158	72. 96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

Les clés de répartition de l'ensemble des conventions de refacturations internes ont été modifiées à compter du 01/01/2024 pour tenir compte de l'entrée dans le périmètre groupe des nouvelles filiales ALF SHOES et AB WOMAN SHOES COMPANY.

La franchise MSW située à SAINT-DENIS DE LA REUNION est passé en contrat de commission affiliation à compter du 10 juillet 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a eu aucun élément significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation de créance est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable selon l'art 832-9 du règlement de l'ANC 2015-06.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 000		
TOTAL	9 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 197		880
TOTAL	15 197		880
TOTAL GENERAL	24 197		880

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			9 000	9 000
TOTAL			9 000	9 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 077	16 077
TOTAL			16 077	16 077
TOTAL GENERAL			25 077	25 077

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	9 000			9 000
TOTAL	9 000			9 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 197	156		15 353
TOTAL	15 197	156		15 353
TOTAL GENERAL	24 197	156		24 353

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	156				
TOTAL	156				
TOTAL GENERAL	156				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	172 944	172 944	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111	111	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 096	9 096	
Divers état et autres collectivités publiques	223	223	
Groupe et associés	373	373	
TOTAL	182 747	182 747	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	123	123		
Emprunts et dettes financières divers	28 653	0		28 653
Fournisseurs et comptes rattachés	145 221	145 221		
Personnel et comptes rattachés	11 516	11 516		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 270	10 270		
Impôts sur les bénéfices	19 718	19 718		
Autres impôts taxes et assimilés	387	387		
Autres dettes	48 577	48 577		
TOTAL	264 465	235 812		28 653

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	50.0000	500			500

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	334
Total	334

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 215
Dettes fiscales et sociales	15 066
Total	25 404

Charges et produits constatés d'avance

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	334 312
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	334 312
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	334 312
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	50 000-
Variation des provisions relevant des capitaux propres	140 237
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	424 549
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	90 237
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	90 237

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARACHANDISES	1 474 872
PRESTATIONS DE SERVICES ET ACTIVITES ANNEXES	72 239
Total	1 547 111

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	3
Total	4

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	186 982	
Résultat comptable (hors participation)	14 237	46 745

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5600 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 600 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AB HOLDING COMPAGNY	SAS	39 964 905	22, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES					
20520001	LOGICIELS AB BRANDING	9 000. 00	9 000. 00		
28052001	AMORT LOGICIELS AB BRANDING	9 000. 00-	9 000. 00-		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		723. 72		723. 72	
21832001	MAT BUREAU & INFOS AB BRANDING	3 054. 00	2 174. 00	880. 00	40. 48
21842001	MOBILIER AB BRANDING	13 023. 12	13 023. 12		
28184000	AMORT MOBILIER	13 023. 12-	13 023. 12-		
28184201	AMORT MAT BUREAU & INFO AB BRA	2 330. 28-	2 174. 00-	156. 28-	7. 19
Total II		723. 72		723. 72	
MARCHANDISES		179 340. 44	73 866. 85	105 473. 59	142. 79
37100000	MARCHANDISE (OU GROUPE) A	179 340. 44	73 866. 85	105 473. 59	142. 79
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		172 943. 81	255 429. 29	82 485. 48-	32. 29
41100000	CLIENTS	172 943. 81	255 429. 29	82 485. 48-	32. 29
AUTRES CREANCES		9 802. 91	60 239. 91	50 437. 00-	83. 73
43867100	FORMATION PROFESSIONNELLE PAYE		74. 00	74. 00-	100. 00
43870000	ORG.SOC. PROD.A RECEVOIR	111. 00		111. 00	
44566402	TVA DÉDUCTIBLE	4 357. 62	9 211. 57	4 853. 95-	52. 69
44567000	CREDIT DE TVA A REPORTER	3 036. 00	44 678. 00	41 642. 00-	93. 20
44586000	TVA S/ FACTURES NON PARVE	1 702. 42	1 600. 00	102. 42	6. 40
44870000	PRODUITS A RECEVOIR	223. 00	339. 00	116. 00-	34. 22
45529000	C/C AB HOLDING COMPAGNY	372. 87	4 337. 34	3 964. 47-	91. 40
DISPONIBILITES		326 202. 92	194 700. 77	131 502. 15	67. 54
51220001	HSBC 09 15 0004152 AB BRANDIN	325 431. 65	194 453. 00	130 978. 65	67. 36
51220002	LCL 000230902A AB BRANDING	523. 50		523. 50	
53120001	CAISSE SIÈGE EN DEVICES	247. 77	247. 77		
Total III		688 290. 08	584 236. 82	104 053. 26	17. 81
TOTAL GENERAL		689 013. 80	584 236. 82	104 776. 98	17. 93

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	25 000. 00	25 000. 00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	25 000. 00	25 000. 00		
RESERVE LEGALE	2 500. 00	2 500. 00		
10610000 RESERVE LEGALE	2 500. 00	2 500. 00		
REPORT A NOUVEAU	256 811. 63	225 732. 34	31 079. 29	13. 77
11000000 REPORT À NOUVEAU	256 811. 63	225 732. 34	31 079. 29	13. 77
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	140 236. 89	81 079. 29	59 157. 60	72. 96
Total I	424 548. 52	334 311. 63	90 236. 89	26. 99
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	123. 41	150. 18	26. 77-	17. 83-
51220002 LCL 000230902A AB BRANDING		17. 00	17. 00-	100. 00-
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	123. 41	133. 18	9. 77-	7. 34-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	28 652. 55	22 543. 00	6 109. 55	27. 10
16510001 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	28 652. 55	22 543. 00	6 109. 55	27. 10
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	145 221. 25	130 417. 58	14 803. 67	11. 35
40100000 FOURNISSEURS	135 006. 75	120 817. 58	14 189. 17	11. 74
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	10 214. 50	9 600. 00	614. 50	6. 40
DETTES FISCALES ET SOCIALES	41 891. 18	47 970. 26	6 079. 08-	12. 67-
42820000 DETTES PROVISO. POUR CONGES P	11 397. 71	11 652. 11	254. 40-	2. 18-
42821000 PROV RTT A PAYER	118. 38	1 062. 81	944. 43-	88. 86-
42860000 AUTRES CHARG.PERS.A PAYER		1 600. 00	1 600. 00-	100. 00-
43100000 URSSAF	4 251. 72	5 011. 00	759. 28-	15. 15-
43720000 ARCCO -RETRAITE NON CADRE	1 042. 11	1 259. 06	216. 95-	17. 23-
43750000 MERCER	980. 64	1 323. 09	342. 45-	25. 88-
43752000 MERCER PREVOYANCE	445. 75	545. 49	99. 74-	18. 28-
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	3 513. 48	3 728. 68	215. 20-	5. 77-
43821000 CHARGES SOC/ RTT A PAYER	36. 49	339. 69	303. 20-	89. 26-
43861000 CHARGES SOCIALES SUR PRIMES À		512. 00	512. 00-	100. 00-
43867000 TAXE D'APPRENTISSAGE À PAYER		48. 33	48. 33-	100. 00-
44210000 PRELVT A LA SOURCE	386. 90	524. 00	137. 10-	26. 16-
44400000 ETAT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	19 718. 00	20 364. 00	646. 00-	3. 17-
AUTRES DETTES	48 576. 89	48 844. 17	267. 28-	0. 55-
41100000 CLIENTS	2 846. 34		2 846. 34	
46700000 AUTRES COMPTES DEBITEURS OU CR	45 730. 55	45 730. 55		
46771001 AB TRADING		3 113. 62	3 113. 62-	100. 00-
Total IV	264 465. 28	249 925. 19	14 540. 09	5. 82
TOTAL GENERAL	689 013. 80	584 236. 82	104 776. 98	17. 93

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	1 474 871.60	1 711 312.19	236 440.59-	13.82-
70718001 VENTES ENTITÉS INTRA-GROUPE		49 270.02	49 270.02-	100.00-
70720001 VENTE DE MARCHANDISE FRANCHISÉ	953 463.40	1 324 065.22	370 601.82-	27.99-
70720002 VENTE DE M/S/ESFRANCHISÉ EXO	309 362.07	313 588.69	4 226.62-	1.35-
70720003 VENTE MATERIELS FRANCHISES		24 388.26	24 388.26-	100.00-
70720004 VENTES M/S/ES C.AFFILIATION 20%	118 871.52		118 871.52	
70720005 VENTES M/S/ES C.AFFILIATION EXO	93 174.61		93 174.61	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	72 238.97	151 421.47	79 182.50-	52.29-
70620002 DROIT D'ENTRÉE FRANCHISÉS	10 000.00	20 000.00	10 000.00-	50.00-
70620006 FRAIS DE COMMERCIALISATION EXO	15 912.00	14 112.00	1 800.00	12.76
70800001 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXE	1 101.34	6 166.20	5 064.86-	82.14-
70821001 PROGRAMME FIDÉLITÉ (20%)		1 515.00	1 515.00-	100.00-
70821002 PROGRAMME FIDÉLITÉ (8.5%)		90.00	90.00-	100.00-
70822000 FRAIS DE PORTS (EXO)	198.00	876.48	678.48-	77.41-
70822001 FRAIS DE PORTS (20%)	15 617.40	18 673.21	3 055.81-	16.36-
70823001 MAINTENANCE INFORMATIQUE 20%		4 479.00	4 479.00-	100.00-
70823002 MAINTENANCE INFORMATIQUE 8.5%		294.00	294.00-	100.00-
70824001 ACCÈS SERVEUR DATA CEGID	2 700.00	3 876.61	1 176.61-	30.35-
70824002 ACCES SERVEUR DATA CEGID 8.5%	157.26	300.00	142.74-	47.58-
70825001 ABONNEMENT SOCLOZ 20%	8 568.00	14 168.68	5 600.68-	39.53-
70825002 LOYER SAAS CEGID Y2 RETAIL	19 332.00	9 677.55	9 654.45	99.76
70825003 LOYER SAAS CEGID Y2 RETAIL 8.5	1 125.97	1 074.00	51.97	4.84
70828001 COMMISSIONS AFFILIATIONS		60 055.74	60 055.74-	100.00-
70961000 REMISES CLICK AND COLLECTE	2 473.00-	3 937.00-	1 464.00	37.19
Chiffre d'affaires NET	1 547 110.57	1 862 733.66	315 623.09-	16.94-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		5 333.36	5 333.36-	100.00-
74000000 SUBVENTIONS EXPLOITATION IMPOS		5 333.36	5 333.36-	100.00-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	610.50	37.00	573.50	NS
79100000 TRANSFERT DE CHARGE D'EXPLOITA		37.00	37.00-	100.00-
79110000 REMBOURSEMENT CPAM	610.50		610.50	
AUTRES PRODUITS	137 597.89	211 266.90	73 669.01-	34.87-
75120001 ROYALTIES (20%)	94 622.00	142 751.48	48 129.48-	33.72-
75120002 ROYALTIES (8.5%)	5 121.96	11 410.34	6 288.38-	55.11-
75121001 REDEVANCE PUBLICITÉ (20%)	37 848.76	57 100.60	19 251.84-	33.72-
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	5.17	4.48	0.69	15.40
Total des Produits d'exploitation	1 685 318.96	2 079 370.92	394 051.96-	18.95-
ACHATS DE MARCHANDISES	1 182 580.03	1 429 044.39	246 464.36-	17.25-
60710000 MARCHANDISE FRANCE	35 056.36	78 804.96	43 748.60-	55.52-
60714000 REFACTURATION AB SOURCING	1 147 523.67	1 350 239.43	202 715.76-	15.01-
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	105 473.59-	73 866.85-	31 606.74-	42.79-
60370000 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS	105 473.59-	73 866.85-	31 606.74-	42.79-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	186 981.88	332 227.99	145 246.11-	43.72-
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE		5 626.56	5 626.56-	100.00-
61350000 CONV FGX REFACTURÉE AB TRADING	15 545.31	68 092.00	52 546.69-	77.17-
62120000 CONV.FP SALAIRES CHARGES	49 488.39	80 627.26	31 138.87-	38.62-
62200100 PRESTATIONS TECHNIQUES	26 250.00	47 250.00	21 000.00-	44.44-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62210000 COMMISSIONS TICKETS RESTAURANT	239.01	264.73	25.72-	9.72-
62260000 HONORAIRES		450.00	450.00-	100.00-
62260001 HONORAIRES CAC ET EXPERT COMPT	8 100.00	8 000.00	100.00	1.25
62260002 HONORAIRES CONSEIL JURIDIQUE E		543.23	543.23-	100.00-
62262500 CONVENTION FRAIS DE GESTION	9 999.99	18 000.00	8 000.01-	44.44-
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	800.00	2 000.00	1 200.00-	60.00-
62312000 CONVENTION PUBLICITE AB TRADIN	37 846.26	57 100.60	19 254.34-	33.72-
62412000 FACTURATION TRANSPORT AB SOURC	24 990.47	28 344.51	3 354.04-	11.83-
62420000 TRANSPORTS SUR VENTES	1 815.20		1 815.20	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	906.63	2 438.38	1 531.75-	62.82-
62510002 VOYAGES ET DEPLACEMENTS TRAINS		76.00	76.00-	100.00-
62510003 VOYAGES ET DEPLACEMENTS TAXI E	206.56	31.82	174.74	549.15
62510005 VOYAGES ET DEPLACEMENTS REPAS	3 266.63	47.55	3 219.08	NS
62520000 FRAIS DE SÉMINAIRES	3 108.33	10 178.64	7 070.31-	69.46-
62610000 AFFRANCHISSEMENT	160.00	144.00	16.00	11.11
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	4 259.10	3 012.71	1 246.39	41.37
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 164.85	3 876.30	711.45-	18.35-
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	866.05	993.33	127.28-	12.81-
63130000 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CO	802.80	801.97	0.83	0.10
63511000 C F E	470.00	466.00	4.00	0.86
63511200 CVAE	1 026.00	1 615.00	589.00-	36.47-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	144 373.16	162 720.61	18 347.45-	11.28-
64100000 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	145 881.99	162 020.66	16 138.67-	9.96-
64120000 CONGES PAYES	254.40-	40.95	295.35-	721.25-
64121000 R T T	944.43-	859.00	1 803.43-	209.95-
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 600.00-	200.00-	1 400.00-	700.00-
64140000 INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	1 290.00		1 290.00	
CHARGES SOCIALES	47 833.98	56 524.87	8 690.89-	15.38-
64510000 COTISATIONS URSSAF	31 873.47	36 167.64	4 294.17-	11.87-
64550000 RETRAITE NON CADRE	7 391.20	8 501.03	1 109.83-	13.06-
64553000 PREVOYANCE CADRE	1 441.86	1 623.18	181.32-	11.17-
64553100 MUTUELLE	2 600.14	3 743.08	1 142.94-	30.53-
64590000 CHARGES SOCIALES SUR CONGÉS	215.20-	79.78-	135.42-	169.74-
64591000 COTISATION CHARGES SUR PRIME	512.00-	82.00-	430.00-	524.39-
64592000 CHARGES SOCIALES/ RTT	303.20-	272.83	576.03-	211.13-
64700000 CARTE ORANGE	462.71	767.89	305.18-	39.74-
64701000 TICKETS RESTAURANT	4 375.00	4 611.00	236.00-	5.12-
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	720.00	1 000.00	280.00-	28.00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	156.28	159.83	3.55-	2.22-
68112000 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	156.28	159.83	3.55-	2.22-
AUTRES CHARGES	33 867.00	51 868.51	18 001.51-	34.71-
65110000 REDEVANCES PROPORTIONNELLES	33 694.07	51 849.91	18 155.84-	35.02-
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	172.93	18.60	154.33	829.73
Total des Charges d'exploitation	1 493 483.59	1 962 555.65	469 072.06-	23.90-
Résultat d'exploitation	191 835.37	116 815.27	75 020.10	64.22

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	372. 87	4 417. 34	4 044. 47-	91. 56-
76000000 PRODUITS FINANCIERS	372. 87	4 337. 34	3 964. 47-	91. 40-
76310000 REVENUS DES CRÉANCES COMMERCIA		80. 00	80. 00-	100. 00-
Total des Produits financiers	372. 87	4 417. 34	4 044. 47-	91. 56-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILÉES	5 226. 35	13 126. 32	7 899. 97-	60. 18-
66500000 ESCOMPTE ACCORDÉS	5 226. 35	13 126. 32	7 899. 97-	60. 18-
Total des Charges financières	5 226. 35	13 126. 32	7 899. 97-	60. 18-
Résultat financier	4 853. 48-	8 708. 98-	3 855. 50	44. 27
Résultat courant avant impôts	186 981. 89	108 106. 29	78 875. 60	72. 96
IMPOTS SUR LES BENEFICES	46 745. 00	27 027. 00	19 718. 00	72. 96
69500000 IMPOTS SUR BENEFICE	46 745. 00	27 027. 00	19 718. 00	72. 96
Total des produits	1 685 691. 83	2 083 788. 26	398 096. 43-	19. 10-
Total des charges	1 545 454. 94	2 002 708. 97	457 254. 03-	22. 83-
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	140 236. 89	81 079. 29	59 157. 60	72. 96

SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

22 AVENUE DE L'OPERA

75001 PARIS

DOSSIER FISCAL

BOUOK AUDIT & CONSEIL

2 AV DE LA DIVISION LECLERC

95170 DEUIL LA BARRE

0134058505



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire EDI 2065
pour 2025

Page 17

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU AB BRANDING DEVELOPMENT		22 AVENUE DE L'OPERA	
SIRET	5 2 9 8 9 3 0 4 2 0 0 0 2 6	75001 PARIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	EXPLOITATION DE LICENCE DE MARQUE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	186 982	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BOUOK AUDIT & CONSEIL 2 AV DE LA DIVISION LECLERC 95170 DEUIL LA BARRE Tél: 0134058505		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	31/03/2025
		Lieu:	PARIS
		Qualité et nom du signataire:	Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	AB HOLDING
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Cegid Quadra

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G				RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	50 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions						e	
autres que celles visées en (a).						f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	50 000
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	50 000

[illegible]

I	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
5 AV DES VIOLETTES 94380 BONNEUIL SUR MARNE	

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				
MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À		0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice				
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice				

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 22 AVENUE DE L'OPERA		75001 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 52989304200026		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 13 11 22 02 24	
		N-1 13 11 22 02 23	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété :		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quatre

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25.....000.....)	DA		25 000	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		2 500	2 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		256 812	225 732
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		140 237	81 079
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		424 549	334 312
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		123	150
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		28 653	22 543
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		145 221	130 418
	Dettes fiscales et sociales	DY		41 891	47 970
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		48 577	48 844
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		264 465	249 925
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		689 014	584 237
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Ecart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		235 812	227 382
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			17

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 072 335	FB	402 537	FC	1 474 872
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	54 846	FH	17 393	FI	72 239
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 127 181	FK	419 930	FL	1 547 111
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	5 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	611
	Autres produits (1) (11)					FQ	137 598
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 685 319
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 182 580
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(105 474)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	186 982
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 165
	Salaires et traitements*					FY	144 373
	Charges sociales (10)					FZ	47 834
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	156
						GB	
						GC	
						GD	
	Autres charges (12)					GE	33 867
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 493 484
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	191 835
	opérations en commun					GH	
						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	373
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	373
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 226
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	5 226
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)						GV	(4 853)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	186 982

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	46 745	27 027		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 685 692	2 083 788	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 545 455	2 002 709	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	140 237	81 079	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	HP			
			- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	611	37	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	137 593	211 262	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	33 694	51 850		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
		A8		dont cotisations Madelin	A7		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	9 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants		L9	]		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants		M1	]		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants		M2	]		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3	]		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV		KW		KX		
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	15 197	LC		LD	880	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes							LK		LL		LM		
	TOTAL III							LN	15 197	LO		LP	880	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T	
		Autres participations							8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés							1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières							1T		1U		1V			
TOTAL IV							LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	24 197	ØH		ØJ	880		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions par virement de poste à poste 1			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	9 000	IX	9 000	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agents et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers				IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	16 077	MU	16 077		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG		NH	16 077	NI	16 077	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV					I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK		ØL	25 077	ØM	25 077		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE			RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles	PE		9 000	PF		PG		PH	9 000
TOTAL I	RK		9 000	RM		RN		RO	9 000
Terrains	PI			PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ			QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	15 197	QM	156	QN		QO	15 353
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II	QU		15 197	QV	156	QW		QX	15 353
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	QN		24 197	QP	156	QQ		QR	24 353

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilitisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV			
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM							NO	
TOTAL III																	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	172 944		172 944						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	111		111						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 096		9 096						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	223		223						
	Groupe et associés (2)		VC	373		373						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR									
	Charges constatées d'avance		VS									
	TOTAUX			VT	182 747	VU	182 747	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	123		123						
	à plus de 1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	28 653		(0)				28 653		
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	145 221		145 221						
Personnel et comptes rattachés			8C	11 516		11 516						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	10 270		10 270						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	19 718		19 718						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW									
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	387		387						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	48 577		48 577						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	264 465	VZ	235 812				28 653		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4									
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA 140 237			
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WB				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW				
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										17	46 745			
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						18						
			- imposées au taux de 0 %						ZN						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						WN						
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I	WR 186 982				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV						
			- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH						
			- imposées aux taux de 19 %						WP						
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW						
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A			XA				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX			
Mesures d'incitation d'investissement	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY				
	Majoration d'amortissement *										XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisa-tion(FRR)(44 quindecies A)	HT			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF			
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA				
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		FP			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC					
					Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI			XG					
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						bénéfice (I moins II)		XI	186 982		XJ				
						déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*															
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	186 982		XO				

Csgid Quadra

Désignation de l'entreprise : <u>SASU AB BRANDING DEVELOPMENT</u>			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	(0)
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	15 066
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X	8Y		
	8Z	9A		
	9B	9C		
Provisions pour dépréciation *				
	9D	9E		
	9F	9G		
	9H	9J		
Charges à payer				
	9K	9L		
	9M	9N		
	9P	9R		
	9S	9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	225 732	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
			- Autres réserves			ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	81 079		Dividendes	ZE	50 000						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	306 812		Report à nouveau	ZG	256 812						
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	306 812					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT		5 627
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	15 545	68 092
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	49 488	80 627
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	44 350	74 243
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	239	265
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	77 359	103 374
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	186 982	332 228
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	1 496	2 081
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS										9Z	1 669	1 795
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	3 165	3 876
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	251 429	346 944
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	271 973	360 036
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*										OB	145 882	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	2.95 %	4.01 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL	
											Plus-values à 19 % JM	Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO	
											Plus-values à 19 % JP	Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

	Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENTNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme	N-3			
subies au	N-4			
cours des	N-5			
dix exercices	N-6			
antérieurs	N-7			
(montants	N-8			
restant à	N-9			
déduire à la	N-10			
clôture du				
dernier				
exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme	N-3					
subies au	N-4					
cours des	N-5					
dix exercices	N-6					
antérieurs	N-7					
(montants	N-8					
restant à	N-9					
déduire à la	N-10					
clôture du						
dernier						
exercice)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SASU AB BRANDING DEVELOPMENT				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	4
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 547 111
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	137 593
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	1 684 703
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	5
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	105 474
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	611
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	106 089
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	1 182 580
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	171 437
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	33 867
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	1 387 884
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	402 909
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	402 909
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 684 703	Effectifs au sens de la CVAE * EY 4	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2024	GZ	31/12/2024
Date de cessation				HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

5 2 9 8 9 3 0 4 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

ADRESSE (voie)

22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL

75001

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

Total des lignes P1 + P2

P5

Total des lignes P3 + P4

P6

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

AB HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

824303275

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

500

Adresse :

N° 22

Voie

AVENUE DE L'OPERA

Code postal

75001

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 5 2 9 8 9 3 0 4 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AB BRANDING DEVELOPMENT

ADRESSE (voie) 22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

AB BRANDING DEVELOPMENT

Société par Actions Simplifiée

22, avenue de l'Opéra
75001 Paris

529 893 042 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Exelmans
Audit**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Membre indépendant de **EAI** 
INTERNATIONAL

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit – 56, rue de Monceau - 75008 Paris
RCS Paris B 410 962 377 - code APE 6920Z - TVA n° FR 714 109 623 77

Copie Certifiée Conforme


AB BRANDING DEVELOPMENT

Société par Actions Simplifiée

22, avenue de l'Opéra
75001 Paris

529 893 042 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société AB BRANDING DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB BRANDING DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Exelmans

Audit

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks sont valorisés selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société AB BRANDING, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les



Exelmans

Audit

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas

Exelmans

Audit

fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 juin 2025

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit

Signé par Stéphane Dahan
Le 10/06/2025

ID: tx_dD23kwrwqO3O



Stéphane DAHAN



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	9 000	9 000				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	16 077	15 353	724		724	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	25 077	24 353	724		724	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	179 340		179 340	73 867	105 474	142. 79
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	172 944		172 944	255 429	82 485-	32. 29-
	Autres créances	9 803		9 803	60 240	50 437-	83. 73-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	326 203		326 203	194 701	131 502	67. 54
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	688 290		688 290	584 237	104 053	17. 81
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	713 367	24 353	689 014	584 237	104 777	17. 93

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 25 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	25 000	25 000		
	Réserves				
	Réserve légale	2 500	2 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	256 812	225 732	31 079	13.77
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	140 237	81 079	59 158	72.96
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	424 549	334 312	90 237	26.99
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	123	150	27-	17.83-
	Emprunts et dettes financières diverses	28 653	22 543	6 110	27.10
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 221	130 418	14 804	11.35
	Dettes fiscales et sociales	41 891	47 970	6 079-	12.67-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	48 577	48 844	267-	0.55-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	264 465	249 925	14 540	5.82
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	689 014	584 237	104 777	17.93

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

235 812

227 382

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 072 335	402 537	1 474 872	1 711 312	236 441-	13. 82-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	54 846	17 393	72 239	151 421	79 183-	52. 29-
Chiffre d'affaires NET	1 127 181	419 930	1 547 111	1 862 734	315 623-	16. 94-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				5 333	5 333-	100. 00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			611	37	574	NS
Autres produits			137 598	211 267	73 669-	34. 87-
Total des Produits d'exploitation (I)			1 685 319	2 079 371	394 052-	18. 95-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 182 580	1 429 044	246 464-	17. 25-
Variation de stock (marchandises)			105 474-	73 867-	31 607-	42. 79-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			186 982	332 228	145 246-	43. 72-
Impôts, taxes et versements assimilés			3 165	3 876	711-	18. 35-
Salaires et traitements			144 373	162 721	18 347-	11. 28-
Charges sociales			47 834	56 525	8 691-	15. 38-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			156	160	4-	2. 22-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			33 867	51 869	18 002-	34. 71-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 493 484	1 962 556	469 072-	23. 90-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			191 835	116 815	75 020	64. 22
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	373	4 417	4 044-	91.56-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	373	4 417	4 044-	91.56-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 226	13 126	7 900-	60.18-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 226	13 126	7 900-	60.18-
2. Résultat financier (V-VI)	4 853-	8 709-	3 856	44.27
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	186 982	108 106	78 876	72.96
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	46 745	27 027	19 718	72.96
Total des produits (I+III+V+VII)	1 685 692	2 083 788	398 096-	19.10-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 545 455	2 002 709	457 254-	22.83-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	140 237	81 079	59 158	72.96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

Les clés de répartition de l'ensemble des conventions de refacturations internes ont été modifiées à compter du 01/01/2024 pour tenir compte de l'entrée dans le périmètre groupe des nouvelles filiales ALF SHOES et AB WOMAN SHOES COMPANY.

La franchise MSW située à SAINT-DENIS DE LA REUNION est passé en contrat de commission affiliation à compter du 10 juillet 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a eu aucun élément significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Stocks : Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation de créance est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable selon l'art 832-9 du règlement de l'ANC 2015-06.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 000		
TOTAL	9 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 197		880
TOTAL	15 197		880
TOTAL GENERAL	24 197		880

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 000	9 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 077	16 077
TOTAL			16 077	16 077
TOTAL GENERAL			25 077	25 077

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 000			9 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		15 197	156		15 353
TOTAL		15 197	156		15 353
TOTAL GENERAL		24 197	156		24 353
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	156				
TOTAL	156				
TOTAL GENERAL	156				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	172 944	172 944	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	111	111	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 096	9 096	
Divers état et autres collectivités publiques	223	223	
Groupe et associés	373	373	
TOTAL	182 747	182 747	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	123	123		
Emprunts et dettes financières divers	28 653	0-		28 653
Fournisseurs et comptes rattachés	145 221	145 221		
Personnel et comptes rattachés	11 516	11 516		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 270	10 270		
Impôts sur les bénéfices	19 718	19 718		
Autres impôts taxes et assimilés	387	387		
Autres dettes	48 577	48 577		
TOTAL	264 465	235 812		28 653

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	50.0000	500			500

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	334
Total	334

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	123
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 215
Dettes fiscales et sociales	15 066
Total	25 404

Charges et produits constatés d'avance

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	334 312
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	334 312
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	334 312
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report a nouveau	50 000-
Variation des provisions relevant des capitaux propres	140 237
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	424 549
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	90 237
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	90 237

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARACHANDISES	1 474 872
PRESTATIONS DE SERVICES ET ACTIVITES ANNEXES	72 239
Total	1 547 111

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Employés	3
Total	4

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	186 982	
Résultat comptable (hors participation)	140 237	46 745

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5600 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 600 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AB HOLDING COMPAGNY	SAS	3 9 9 6 4 9 0 5	22, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

